

# FLASH INFOS #90



Photo: Voix d'Exils

**Sous la loupe : Interdiction stricte de voyager pour les permis**

# **F / La mairie de Grande-Synthe attaquée en justice / La Lituanie subventionne les retours au pays**

## **Interdiction stricte de voyager pour les permis F**

UNHCR, le 06.12.2021

En Suisse, le Conseil national a approuvé une interdiction générale de voyager pour les personnes admises à titre provisoire. Par conséquent, les voyages ne sont désormais accordés qu'à des conditions très strictes, en Suisse, pour les permis F.

L'adoption de cette réglementation risque d'aggraver la situation juridique de nombreuses familles réfugiées. En effet, ces personnes risquent désormais de voir leur admission provisoire annulée et d'être privées d'une autorisation de séjour pendant dix ans, dans le cas où elles se rendent dans un autre Etat.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a plaidé pour un compromis afin d'autoriser sous certaines conditions les voyages dans d'autres Etats Schengen.

**L. B.**

**Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils**

## **La mairie de Grande-Synthe attaquée en justice**

infomigrants.net, le 10.12.2021

Vendredi dernier, six migrants iraniens, appuyés par les associations Utopia 56 et Human Right Observers, ont déposé une plainte contre la mairie de Grande-Synthe. Ils ont saisi la justice afin de condamner la mairie pour ses actes, celle-ci n'ayant pas respecté la procédure d'expulsion du campement. Cette plainte survient après plusieurs expulsions illégales et le démantèlement du camp des personnes en situation d'exil par un convoi de police débarqué sans prévenir et sans mandat préalable. Les associations dénoncent notamment le fait que les tentes aient été lacérées et détruites et que les biens des personnes exilées aient été confisqués.

**Rachid Boukhemis**

**Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils**

## **La Lituanie subventionne les retours au pays**

infomigrants.net, le 10.12.2021

La Lituanie a annoncé jeudi 9 décembre qu'une somme de 1 000 euros sera remise aux personnes exilées qui accepteront de rentrer dans leur pays, en plus d'un billet d'avion pour le retour. Cette somme d'argent est fournie par les fonds de la Commission européenne pour aider la Lituanie à faire face à la crise migratoire à ses frontières.

La Ministre de l'Intérieur Agne Bilotaite a déclaré à ce propos qu'après avoir rejeté la plupart des demandes d'asile, la Lituanie a besoin de solutions pour renvoyer les migrant·e·s dans leur pays d'origine. Actuellement, sur les 3'272 demandes d'asile formulées, la Lituanie n'a accepté le statut de réfugié qu'à 54 personnes.

**L. B.**

**Membre de la rédaction vaudoise Voix d'Exils**